



CR Statut de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du :	16 octobre 2018
Présidence :	Jacques BODIN
Présents :	Christian BERNARD – Jack GASTINEAU – Philippe LESAGE – Charles RIVENEZ – Bernard SERISIER – Pascal SOURDIN
Assiste :	Julien LEROY

Préambule :

M. Bernard SERISIER, membre du club de VARADES US (541371), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Charles RIVENEZ, membre du club de ET GERMINIERE (524226), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
M. Pascal SOURDIN, membre du club de L'ERNEENE (500511), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Demande de reprise de dossier

Rappel du PV n°01 du 25.09.2018 :

Dossier ROBION Mathieu - Licence N° 2545627693

De MULSANNE TELOCHE (522008) à LA SUZE FC (502323)

Licence demandée le 25/08/2018

Distance domicile / siège du nouveau club supérieure à 50 km : refus de délivrance de licence en application de l'article 30.2 du Statut de l'Arbitrage :

2. Ce changement de club n'est possible que si le siège du nouveau club est situé à moins de 50 km de son propre domicile, distance calculée par FOOT 2000

La Commission précise que la licence ne peut pas être délivrée.

Pris connaissance de la demande de LA SUZE FC, demandant à la Commission de revoir le dossier ROBION Mathieu, sa distance domicile / siège du club étant de 51km, soit seulement 1 km de trop par rapport à la réglementation limitant à 50 km la distance domicile / siège du club.

La Commission précise avoir jugé en connaissance de cause et indique qu'elle ne peut accorder de dérogation sauf à méconnaître le règlement dont elle a la mission de faire application.

Le dossier est clôturé.

Le Président,
Jacques BODIN

Handwritten signature of Jacques Bodin in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'B' followed by a horizontal line.

Le Secrétaire de séance,
Julien LEROY

Handwritten signature of Julien Leroy in black ink, featuring a large, sweeping 'J' and 'L' followed by a horizontal line.